



**HAL**  
open science

**Bernard Jouve, Vincent Spenlehauer, Philippe Warin  
(dir.) : La Région, laboratoire politique. Une radioscopie  
de Rhône-Alpes.**

Emmanuel Négrier

► **To cite this version:**

Emmanuel Négrier. Bernard Jouve, Vincent Spenlehauer, Philippe Warin (dir.) : La Région, laboratoire politique. Une radioscopie de Rhône-Alpes.. Pôle Sud - Revue de science politique de l'Europe méridionale, 2001, État ou nation(s) ?, 14, pp.128-129. hal-02519517

**HAL Id: hal-02519517**

**<https://hal.science/hal-02519517>**

Submitted on 20 Apr 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0  
International License

---

Bernard Jouve, Vincent Spenlehauer, Philippe Warin (dir.) : *La Région, laboratoire politique. Une radioscopie de Rhône-Alpes*  
Mr Emmanuel Négrier

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Négrier Emmanuel. Bernard Jouve, Vincent Spenlehauer, Philippe Warin (dir.) : *La Région, laboratoire politique. Une radioscopie de Rhône-Alpes*. In: Pôle Sud, n°14, 2001. État ou nation(s) ? pp. 128-129;

[https://www.persee.fr/doc/pole\\_1262-1676\\_2001\\_num\\_14\\_1\\_1113](https://www.persee.fr/doc/pole_1262-1676_2001_num_14_1_1113)

---

Fichier pdf généré le 23/04/2018

Le neuvième et dernier chapitre déplace l'attention du cadre juridique et institutionnel local vers celui des politiques publiques et, en particulier, aux régimes urbains spécifiques qui se constituent autour des politiques de développement. Le cas italien est également ici identifié comme référence pour les acteurs des politiques territoriales et aux contenus qui leur sont liés. Cette reconstruction, sélective mais efficace, met en évidence l'absence constante d'authentiques politiques redistributives et régulatrices au niveau local, en particulier dans le domaine des politiques urbaines.

Le livre n'a pas de conclusion et on ressent, après avoir parcouru ce long itinéraire, le manque

d'une tentative de conceptualisation des nouvelles tendances en action dans la relation centre-périphérie, ou des nouveaux liens qui se sont instaurés entre politique locale et politique nationale. Peut-être ne pouvait-il en être autrement, étant donnée la nature fondamentalement didactique d'un texte qui se présente comme un excellent instrument de formation, indispensable pour qui voudrait pénétrer un champ de recherche aux courants multiples, présentés d'un pertinent point de vue interdisciplinaire.

*Gianfranco Bettin*, Université de Florence  
(traduit de l'italien par Emmanuel Négrier)

### **Bernard Jouve, Vincent Spenlehauer, Philippe Warin (dir.), La Région, laboratoire politique. Une radioscopie de Rhône-Alpes**

Paris, La Découverte, 2001, 380 p.

Saluons la parution d'un ouvrage, parmi les premiers du genre, consacré à une région sous presque tous ses aspects politiques. Non pas seulement parce qu'on considère Rhône-Alpes, au vu de sa propre diversité territoriale, comme une "petite France", en réduction, mais aussi parce que cet ouvrage passionnera tous ceux qui s'interrogent aujourd'hui sur le fait régional, et sur le devenir de la régionalisation. Disons-le tout net, le pari d'embrasser la réalité régionale sous tous ses aspects était osé. Les auteurs ont en effet choisi de traiter de l'économie, du cadre financier, de la contractualisation dans l'espace rhônalpin, avant d'ouvrir des dossiers plus politiques (la perception du Conseil Régional par l'opinion publique, l'évolution électorale, le destin politique des fameux quadras des années 1980: Noir, Carignon, Millon...; ainsi que la crise politique de 1998, l'extrême-droite). On trouvera enfin plusieurs contributions centrées sur l'action publique: les programmes innovants, l'attitude du patronat, celle des villes-centres, les politiques culturelle et de transports. Vincent Spenlehauer et Philippe Warin analysent les pratiques d'évaluation de ces politiques, tandis que deux chapitres sont consacrés à l'identité rhônalpine: à son émergence d'une part, à son sens vu d'ailleurs (de Suisse).

Ce pari s'avère, à la fin de l'ouvrage, largement gagné. Les contributions sont certes de statut très inégal, les unes penchant pour une analyse critique fouillée, nourrie de références françaises et internationales sur la régionalisation quand d'autres se limitent à l'observation empirique d'un aspect particulier. Mais ce trait est largement compensé par l'effort que beaucoup d'auteurs font pour s'inscrire dans une interrogation commune, pour croiser leurs conclusions. Au fond, on pourrait presque résumer cette question comme suit: dans ce que beaucoup appellent un trop-plein institutionnel et politique, que peut bien être et faire une région aussi hétérogène que Rhône-Alpes, au moment où l'État lui-même ne sait pas quel destin conférer à un tel niveau d'action?

Les réponses varient naturellement, et l'on ne saura trop conseiller de se plonger dans les délices de la sociologie financière de Marc Leroy, qui observe à la loupe une politique qui prétend être transversale, globale, territoriale et partenariale (ah! l'antienne...) et qui se révèle contrainte, cloisonnée, carentielle... et dépendante de l'État. Par contre, Guy Saez voit dans l'action culturelle un pôle d'affirmation plus clair de la Région. À contre-courant de certaines évaluations qui ten-

dent à démontrer les difficultés d'émancipation de cette politique, il indique que ce sont dans les dispositifs transversaux que la Région peut, précisément, jouer un rôle d'intermédiaire incontournable.

Les auteurs évitent généralement d'accorder à la Région une puissance qu'elle ne peut pas, pour des raisons politiques et économiques, jouer à l'heure actuelle. La fragmentation de l'économie rhônalpine constitue une sérieuse limite à l'idée qu'elle puisse constituer la base d'une intervention publique cohérente. Même si certains pensent trouver dans cette économie les ferments d'une identité collective, le diagnostic est le plus souvent mesuré. On en trouvera la confirmation dans le positionnement du patronat à l'égard de cette entité régionale. De même, si les sondages expriment une image très positive, pour maintenant et pour l'avenir, de la Région en tant qu'institution, ils ne lui accordent nullement le droit de s'ériger en alternative aux autres pouvoirs, et notamment à l'État. Pourtant, ce statut de "petite France" est sans doute l'un des fondements "matériels" d'une tendance à l'expérimentation politique que cette région a connue, plus qu'ailleurs. Au fond, la Région bénéficie avant tout des tendances à la transversalité des problèmes, de la lente érosion des compromis verticaux d'action publique, pour donner du sens à des politiques qui sont à la fois moins sectorielles, et en bordure de ses propres compétences d'attribution. Mais elle n'est pas seule dans ce créneau : les villes entre elles, leurs dynamiques d'agglomération tendent à s'inscrire dans ces mêmes zones d'innovation et d'incertitude, au carrefour de la culture, de la formation, de l'aménagement du territoire et des transports. La véritable incertitude n'est pas dans l'existence de ces nouveaux champs croisés, mais dans le repé-

rage du sens, du contenu politique des nouvelles orientations qui en résultent. On notera au passage le scepticisme tiré de l'étude des pratiques d'évaluation, et de ses effets pervers ou inattendus ; de même que la modicité de l'innovation en termes de contenu que la "modernisation" tirée de la régionalisation ferroviaire rend possible. Encore s'agit-il là de l'un des domaines où l'intervention régionale se situe en substitution des missions traditionnelles de l'État. Dans les autres secteurs, on est plus souvent en présence d'une logique de "superposition". C'est ce qui rend éminemment fragile l'inscription de cette "nouvelle institution" dans le paysage régional. Du reste, une même tendance frappe les dispositifs de coopération décentralisée (appellation officielle des relations extérieures des régions) qui, selon les termes de Jean-Philippe Leresche et de ses collègues suisses, en demeurent à une version rhétorique, humaniste et fragmentée d'échange. Franchir cette première étape, en passant à une structuration véritable de la coopération transfrontalière, supposerait que les obstacles classiques, para-diplomatiques notamment, cessent d'interférer entre des acteurs dont, à vrai dire, l'échange au-delà de la frontière n'a jamais été une réelle priorité.

Au vu des résultats de cette première tentative d'auscultation, on ne saurait trop conseiller aux laboratoires en région de se pencher sur les moyens à mettre en œuvre pour s'inspirer d'une telle démarche. Elle a un coût : la nature inter-disciplinaire et multi-sites de l'équipe en est sans doute le principal. Mais elle produit une véritable valeur ajoutée : celle de nous faire accéder à une vision, globale parce que précise, de ce que régionaliser veut dire.

*Emmanuel Négrier, CEPEL/CNRS*